

CONSEIL MUNICIPAL

- Compte rendu de la séance du 25 avril 2014 -

Présents : 24 conseillers

Absents : LAPPART Linda (procuration BIGER Gaëlle), ANDRO Hubert (procuration SCAON Marie-Pierre), COQUELIN Olivier (procuration LE BELLEC Valérie).

Mme QUENET Isabelle a été élue secrétaire.

1/ Discussion et vote à l'unanimité des taux des contributions directes pour l'année 2014 (abstentions : LE BELLEC Valérie, COQUELIN Olivier –procuration LE BELLEC Valérie) :

- Taxe d'habitation :	15,71
- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	19,48
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	43,25

2/ Délibération portant affectation du résultat d'exploitation des comptes administratifs 2014 (abstentions : LE BELLEC Valérie, COQUELIN Olivier –procuration LE BELLEC Valérie) :

✓ Budget principal :	
En réserves :	500 000,00 €
A l'excédent reporté	1 559 183,33 €
✓ Budget annexe assainissement :	
En excédent de fonctionnement capitalisé :	50 000,00 €
En résultat reporté :	60 638,28 €

3/ Discussion et vote à l'unanimité des budgets primitifs pour l'année 2014 (abstentions : LE BELLEC Valérie, COQUELIN Olivier –procuration LE BELLEC Valérie) :

- Budget général :	Fonctionnement :	Dépenses :	4 250 413,33	
		Recettes :	4 250 413,33	
	Investissement :	Dépenses :	3 231 952,50	
		Recettes :	3 231 952,50	
- Budgets annexes :	- Assainissement :	Fonctionnement :	Dépenses :	249 138,28
			Recettes :	249 138,28
	Investissement :	Dépenses :	608 238,28	
		Recettes :	608 238,28	

- Restaurant scolaire : Fonctionnement :	Dépenses :	176 521,17
	Recettes :	176 521,17
Investissement :	Dépenses :	41 212,17
	Recettes :	41 212,17

4/ Discussion et vote à l'unanimité du montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints titulaires d'une délégation :

FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT au 04/04/2014	POURCENTAGE INDICE 1015
Maire	1 940,28	51,04
1er adjoint	776,33	20,42
2ème adjoint	776,33	20,42
3ème adjoint	776,33	20,42
4ème adjoint	776,33	20,42
5ème adjoint	776,33	20,42
Conseiller délégué n°1	150,00	3,95
Conseiller délégué n°2	150,00	3,95
Conseiller délégué n°3	150,00	3,95
Total mensuel	6 271,93	

5/ Délibération portant mise en place des commissions communales :

FINANCES – TOURISME :

Linda LAPPART	Jean-Yves LE FLOC'H
Adeline CHOSSEC	Olivier COQUELIN
Fabienne COSQUER	Valérie LE BELLEC
Alain TOULEMONT	Patrick STEPHAN
Isabelle QUENET	Yann TROUILLET

AFFAIRES SCOLAIRES – VIE ASSOCIATIVE :

Alan L'HELGOUALC'H	Guillaume AUTRET
Linda LAPPART	Françoise FAILLER
Catherine TIRILLY	Valérie LE BELLEC
Stéphane DAOULAS	Marie-Pierre SCAON
Fabienne COSQUER	Yvonne RIVIERE
Isabelle QUENET	

TRAVAUX – URBANISME :

Yannick BOUNIER
Bernard LE BRETON
Guillaume AUTRET
Stéphane DAOULAS
COSQUER Fabienne

Jean-Yves LE FLOC'H
Alain TOULEMONT
Martine RENIER
Olivier COQUELIN
Hubert ANDRO

AFFAIRES SOCIALES :

Catherine TIRILLY
Martine RENIER
Isabelle QUENET
Françoise FAILLER

Nelly STEPHAN
Adeline CHOSSEC
Valérie LE BELLEC
Yvonne RIVIERE

ENVIRONNEMENT – PATRIMOINE – DEVELOPPEMENT DURABLE :

Alain TOULEMONT
Yannick BOUNIER
Jean-Yves LE FLOC'H
Bernard LE BRETON
Olivier COQUELIN

CULTURE ET COMMUNICATION :

Yann TROUILLET
Alan L'HELGOUALC'H
Bernard LE BRETON
Guillaume AUTRET
Patrick STEPHAN

Yannick BOUNIER
Valérie LE BELLEC
Olivier COQUELIN
Marie-Pierre SCAON

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE – RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPALE :

Valérie LE BELLEC
Gaëlle BIGER

Linda LAPPART
Stéphane DAOULAS

6/ Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale :

- Nombre de suffrages exprimés : 27
- Ont obtenu :

Désignation des listes	Nombre de voix obtenues
Liste A : GOUZIEN M-Thérèse	21
Liste B : RIVIERE Yvonne	4
Liste C : LE BELLEC Valérie	2

- Ont été proclamés membres du conseil d'administration :
- Liste A : GOUZIEN Marie-Thérèse - QUENET Isabelle – TIRILLY Catherine
- Liste B : RIVIERE Yvonne

7/ Election des membres de la commission d'appel d'offres :

Nombre de suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Désignation des listes	Nombre de voix obtenues
Liste A : HELIAS Patrice	21
Liste B : ANDRO Hubert	3
Liste C : COQUELIN Olivier	2
Liste D : STEPHAN Patrick	1

Ont été proclamés élus :

Titulaires : HELIAS Patrice – LE BRETON Bernard – DAOULAS Stéphane – AUTRET Guillaume – ANDRO Hubert

Suppléants : LE FLOC'H Jean-Yves – TROUILLET Yann – GOUZIEN Marie-Thérèse – BIGER Gaëlle – SCAON Marie-Pierre

8/ Délibération portant désignation des délégués au sein des organismes extérieurs :

- Référent sécurité routière : GARREC Marcel
- Correspondant défense : STEPHAN Patrick
- Correspondant EDF : LE FLOC'H Jean-Yves
- Représentants au conseil d'administration du Malamok : GOUZIEN Marie-Thérèse et BIGER Gaëlle
- Délégué au syndicat informatique mixte du Finistère -SIMIF : STEPHAN Nelly
- Représentants au comité de jumelage Plomeur Cospéda : GARREC Marcel et TROUILLET Yann
- Délégués au bureau de l'association « Lire à Plomeur » : LAPPART Linda et QUENET Isabelle

9/ Délégation approuvant le projet de convention à intervenir entre la commune et le service départemental d'incendie et de secours du Finistère pour la surveillance des baignades et activités nautiques pendant la saison estivale par des sapeurs-pompier volontaires.

10/ Discussion et vote à l'unanimité d'avenants au marché de construction de la salle multifonctions :

- Lot n°3 – Charpente/Bardage – Attributaire : L'HOSTIS

Nature des travaux : complément de bardage sur voile béton côté est et modification des panneaux côté ouest du bâtiment.

Considérant que le montant initial du marché est de 219 832,30 € H.T.,

Après avenant, il s'élève à 224 857,99 € H.T., soit une augmentation de 2,28 % environ.

- Lot n°12 – Electricité – Contribuable : GOURLAOUEN

Nature des travaux : alimentation, fourniture et pose d'une sonorisation.

Considérant que le montant initial du marché est de 78 457,00 € H.T.,

Après avenant, il s'élève à 80 834,00 € H.T., soit une augmentation de 3,03 %.

11/ Discussion et vote à l'unanimité de la garantie de la commune à deux emprunts souscrits par l'O.P.A.C. de Quimper Cornouaille pour la réalisation d'une opération de construction de 12 logements.

12/ Discussion et vote d'un emprunt de 200 000 € auprès de la Caisse de Crédit Agricole pour le financement de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées. La durée de remboursement est de 15 ans au taux d'intérêt annuel de 3.13 % /an.

VU pour être affiché le 2 mai 2014 conformément aux prescriptions de l'article 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire,
Ronan CRÉDOU